

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7155 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : GÖTARI AHMED

Date de naissance : 09 07 1962

Adresse : HABITUE PL

Tél. : 0635738080 Total des frais engagés : 317,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Omar BENNOUNA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>me</sup> étage Passage Prince  
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca  
Tél. : 0522 90 98 07

Date de consultation : 08/02/2023

Nom et prénom du malade : LACHHEB HERIEHE Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Praticien et du Cabinet
08/08/2013	C	—	150,00	Docteur OUBAL BENNOUNA Médecine Générale Rue 65 N°53, 2 <sup>me</sup> Etg Passage Prince Mtaâouna H. Hassani - Casablanca Tél.: 0522 60 98 07 091027433

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Collège d'Université de Casablanca 12, Bd Oum Rabia - El Oule	8/8/13	167,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F	PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		H 25533412 21433552 00000000 00000000		
		D 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553		
		B G		
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
			MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS	
			DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## Docteur Omar BENNOUNA

## Médecine Générale Echographiste

الدكتور عمر بنونة

الطب العام

Docteur Omar BENNOUAN

## Médecine Générale

Diplômé d'Échographie Générale  
de la Faculté de Médecine de Montpellier, France

### *Ex. Médecin des F.A.R*

### Attestation de DIU

دبلوم في الفحص بالصدى  
ن كلية الطب بمويلم، بفرنسا  
Rue 65 N°53, 2<sup>eme</sup> Etg Passage Prince  
Hassani - Casablanca

من كلية الطب بموللي بفرنسا  
Ettâaouine H. Hassani - Casablanca  
Tél : 0523 90 98 07

## طبيب سابق في القواة المسلحة الملكية شهادة في وضع اللولب - العملية الصغيرة

Casablanca, le 08/02/23

Mme LACHHEB

MERIEME

66,00  
Azimy-cie

500 mg

1 cp 18°  $\times 30^\circ$  <sup>Adhes</sup> le mpc

23°<sup>00</sup> Alter - 3 102

185

16,60 1cp's <sup>now</sup>   
Vis cératogine

ACP's <sup>new</sup>

Vis-cérvologiv

1

20,0° Febre x

Nov 5 1934

18

42<sup>00</sup>  
167<sup>60</sup> omis 20 my

Mr. Omar BENNO  
Technie Générale  
10th Passage Prince  
Casablanca

زنقة 66، قم 53 - المطبعة الجامعية - كلية التربية - جامعة الحسين - الراشدية - بغداد - 10070 - تلفون: 079 98 90 22 05 - البريد الإلكتروني: [edechin@uoh.edu.jo](mailto:edechin@uoh.edu.jo) - هاتف العيادة: 07 06 98 90 22 05

Rue 65 - N° 53, 2<sup>ème</sup> Etage - Passage Prince - Ettâouine - Hay Hassani - Casablanca - Télephone : 05 22 90 98 07

En cas d'Urgences : 06 64 04 38 25 - [www.64043825.com](http://www.64043825.com) - 05 21 50 00 01 - 05 21 50 00 02 - 05 21 50 00 03 - 05 21 50 00 07

En cas d'Urgences : 06 64 04 38 25 : ~~رue ٣٧~~ في ٣٧

Azimycine®

500 mg Promopharm

Azihromcine

66,00



LOT : 210425  
UT AV: 03/2024  
PPV : 23,00DH

UT AV : LOT N° : PPV (DH) :

viscéralgine®

Méthylsulfate de tiémonium  
Tiemonium methylsulfate



10mg/5ml  
Voie orale

16,60

FEBREX®

San

te

PHARMED  
LOT : 2615  
UT AV: 09-25  
PPV: 200DH00

أوميز®  
20 مغ

مساواة

42,00